

Synthèse de l'atelier

Comment créer une ville durable ?

Participaient à cet atelier :

- *Hélène VALADE, Directrice du développement durable de la Lyonnaise des eaux ;*
- *Thierry OHAYON, Directeur d'exploitation Réseaux de la SERAM ;*
- *Frédéric BERLIOZ, Chargé de mission Climat Energie et Mobilité à la DREAL (Direction Régionale PACA de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement) ;*
- *Frank GEILING, Directeur architecte et urbanisme en charge de l'EcoCité EuroMéditerranée ;*
- *Philippe OLMOS, Directeur commercial de CISCO.*

Cet atelier était animé par Philippe GIRARD et Martine SOUSSE.

Thierry OHAYON explique que la SERAM est délégataire du service public de l'assainissement à Marseille. Cela suppose l'exploitation de 1 800 kilomètres de réseau et d'une usine de traitement des eaux. La SERAM assure également la gestion du système fluvial marseillais (53 kilomètres de ruisseaux), mais aussi la préservation et la protection et du milieu naturel et notamment les analyses réalisées chaque année sur les plages. La protection de l'environnement est inscrite dans l'ADN de la SERAM et constitue une demande forte des 20 agents en charge de l'entretien des ruisseaux. Ces derniers ont bénéficié de formations sur la sélection des essences, la lecture des cours d'eau, etc. La SERAM dépasse ainsi ses obligations contractuelles. Pour valoriser cette démarche, la SERAM a choisi la certification Ecocert et le label EVE. Interpellé par l'animateur, Thierry OHAYON convient que cette démarche s'inscrit aussi dans une logique commerciale et d'anticipation des risques. Dans le cadre du label EVE, la SERAM a choisi un tronçon du Jarret pour expérimenter une gestion différenciée en fonction du contexte et réaliser des inventaires flore/faune, qualité des sols, de l'eau, etc. Cette démarche a permis de définir une politique précise envers les espèces invasives et de lutter efficacement contre l'eutrophisation dans le cadre d'une vision globale.

Frédéric BERLIOZ explique que la DREAL s'est intéressée aux questions de mobilité, en particulier aux déplacements domicile/travail, pour calculer les émissions de gaz à effets de serre qui y sont liées. Les recensements ont montré qu'entre 1990 et 2007, alors que la population a crû de 9 %, les distances ont augmenté de 14 %. En dépit de l'efficacité carbone des véhicules, les émissions de CO₂ ont crû de 10 % en 17 ans sur ce champ. Les efforts consentis en matière de transport en commun sont annulés par l'étalement urbain. Cette étude a donc permis de mettre en évidence la nécessité de repenser un urbanisme plus dense et articulé avec les réseaux de transport dans une perspective de long terme. Néanmoins, des leviers d'action sont mobilisables à court terme : véhicules moins consommateurs, actions incitatives au covoiturage, écoconduite, etc.

Pour CISCO, Philippe OLMOS explique que l'entreprise a engagé une réflexion sur la manière dont les infrastructures numériques peuvent permettre de limiter les déplacements. CISCO participe ainsi à la mise en œuvre de télécentres, tiers lieux de travail, qui sont des bâtiments hébergeant des salariés à proximité de leurs lieux de vie. Il évoque la visioconférence, une technologie qui permet de limiter les déplacements, et

signale que la téléprésence permet à CISCO d'économiser un milliard d'euros par an. Philippe OLMOS détaille ensuite la participation de CISCO à la réflexion engagée autour des transports dans le cadre du projet EcoCité de Nice. Le constructeur mène actuellement une expérimentation visant à délivrer aux citoyens des services d'information, voire de constitution de dossiers administratifs, en dehors des heures ouvrées d'une mairie. Ces technologies pourraient, à terme, être accessibles dans les zones périurbaines. Interrogé sur le Cloud, Philippe OLMOS répond qu'il considère que les données appartenant à la collectivité ne doivent pas être hébergées par des structures privées, mais rester sous contrôle de l'administration publique.

Frank GEILING présente EuroMéditerranée, un projet de 480 hectares au centre de la deuxième ville de France. Il s'agit du plus important projet de rénovation urbaine en centre-ville en Europe. Ce projet, initié en 1995 avait vocation à répondre à une problématique de perte d'attractivité de la ville et à renouer avec le rayonnement d'avant-guerre. Le Conseil d'Administration est composé de l'État et des collectivités locales qui pilotent ce projet de concert, ce qui constitue un élément essentiel. En effet, pour être durables, ces opérations d'aménagement doivent être partagées. Depuis 1995, les équipes d'EuroMéditerranée ont travaillé à apporter des réponses contextuelles et durables. Seule l'approche environnementale des constructions n'avait pas été prise en compte puisque ces sujets n'ont commencé à émerger qu'en 2005. Le concours lancé pour l'extension d'EuroMéditerranée a intégré l'essentiel des éléments structurants du développement durable et EuroMéditerranée fait aujourd'hui partie des 19 EcoCités. Ce label s'inscrit dans une démarche volontaire et impose des objectifs engageants pour les politiques locales. Frank GEILING souligne les défis que représentent la faible « solvabilité » des ménages marseillais et le contexte climatique, très différent de celui où se développent les référentiels vertueux. Ce contexte impose de travailler avec d'autres EcoCités du Sud.

Hélène VALADE, pour la Lyonnaise des Eaux, souligne qu'en 2050, trois personnes sur cinq vivront en ville, contre une sur deux actuellement et que cette évolution s'inscrit dans un contexte de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources naturelles. Dans ce cadre, il est important de repartir des attentes des habitants et de s'engager dans une économie de la sobriété (écoute des fuites, tarification progressive, etc.) et de la circularité (valorisation de la température des eaux usées grâce à des échangeurs de chaleur par exemple). Elle souligne l'importance de la transversalité dans les organisations et des montages juridiques.

Questions/Réponses

Une intervenante demande aux participants si, dans le cadre de leurs politiques de réduction des gaz à effet de serre, leurs organisations envisagent de mener des actions de solidarité en direction des pays victimes du changement climatique ou des actions de compensation carbone.

Une intervenante demande comment les habitants ont été consultés dans le cadre du projet EuroMéditerranée.

Un intervenant, évoquant le tracé des tramways et métros, demande qui réfléchit à ce que sera le développement durable dans trente ans.

Frank GEILING confirme que la durabilité suppose de prendre le temps de la réflexion. Les équipes du projet EuroMéditerranée essaient de mesurer leurs actions et d'utiliser les ressources locales comme des

Les rendez-vous
8^{ème} édition **de la RSE**
& de ses **innovations**

14 FÉVRIER
2013 9H-18H
PARC CHANOT
MARSEILLE

atouts. La géographie doit être un acteur du projet. S'agissant des habitants, ils ont été associés conformément à la réglementation, mais surtout dans le cadre d'une politique d'accompagnement (centre d'information, ateliers de découverte urbaine, etc.). Toutefois, dans ces quartiers de relégation, les attentes sont fortes et le temps long opposé à ces habitants crée de la difficulté dans l'échange.

Interrogé sur les actions entreprises par CISCO dans le cadre de la compensation carbone, Philippe OLMOS indique que l'entreprise travaille à l'amélioration de son bilan carbone dans la production et le transport. Par ailleurs, CISCO mène des actions solidaires locales et internationales.

Thierry OHAYON explique que la SERAM mesure régulièrement son bilan carbone afin de le diminuer.

Hélène VALADE évoque l'association Aqua assistance qui intervient dans des programmes, notamment en Afrique. En matière de solidarité nationale, la Lyonnaise des Eaux mène des actions de sensibilisation aux économies d'eau.

Frédéric BERLIOZ explique que le label d'écoQuartier structuré en quatre axes (gouvernance, social, économie, environnement) est le fruit d'expérimentations de terrain. Par ailleurs, il souligne que la surveillance des eaux de baignade est au centre d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux. La technologie de la Lyonnaise des Eaux permettant d'obtenir des résultats beaucoup plus rapides que les analyses officielles, une campagne de gestion active a été mise en œuvre (1 500 analyses « rapides ») afin d'éclairer le maire dans son pouvoir de police.

Interrogé sur les prochains chantiers EuroMéditerranée, Frank GEILING évoque le parc des Aygalades et notamment les projets entrepris pour contenir les effets du réchauffement climatique. Par ailleurs, une réflexion sur un système de production d'énergie renouvelable basé sur les échanges thermiques avec l'eau de mer est en cours. Enfin, un « îlot démonstrateur » devrait voir le jour sous deux ans.

Hélène VALADE évoque quant à elle la réflexion menée par la Lyonnaise des Eaux visant à faciliter l'accès à l'eau des personnes en difficulté en France et les partenariats envisagés avec le monde de l'économie sociale et solidaire en matière d'accès à l'emploi de ces personnes.